

Contribution de la JPA à la saisine du CESE sur :

L'avenir du travail

Rédigé par Elise Roinel, chargée de plaidoyer

Table des matières

Les accueils collectifs de mineurs, le 3 ^e secteur éducatif.....	1
Le rôle des ACM dans le développement de la personnalité des jeunes.....	2
Proposition de la JPA.....	6
La complémentarité entre les ACM et l'Ecole.....	6
Propositions de la JPA	7
La place de l'animation volontaire dans les parcours des jeunes.....	7
Propositions de la JPA	8
Les aspirations des jeunes à mettre au cœur du dialogue social.....	9
Propositions de la JPA	10

Les accueils collectifs de mineurs, le 3^e secteur éducatif

L'école, la famille et les structures de loisirs façonnent, chacune pour leur part, l'éducation de l'enfant. Les colonies de vacances, les centres de loisirs, les camps de scoutismes et les activités périscolaires jouent un rôle primordial dans la construction de l'enfant et de l'adolescent, qui sera demain un jeune actif. **C'est cette conviction qui réunit, au sein de la JPA, 37 grands acteurs de la vie sociale** : organisateurs de séjours de vacances et de loisirs, syndicats, partenaires de l'enseignement public, organisations de jeunes, comités d'entreprise, collectivités territoriales. Fortes de leurs regards croisés et de leurs analyses, elles ont un éclairage à apporter sur les problématiques soulevées dans la saisine du CESE sur l'avenir du travail.

L'entrée sur le marché du travail constitue une étape complexe : de nombreux jeunes se disent confrontés à des situations subis (précarité, sentiment de déclassement, territoire avec peu d'emploi...), en particulier pour ceux issus des milieux populaires. Ils développent aussi des stratégies pour s'adapter, pour être acteurs de leurs parcours : ils ont des attentes fortes, auxquelles ils ne trouvent pas toujours de réponse. **Souvent limitées aux questions d'insertion, les politiques publiques de jeunesse devraient englober de nombreux autres aspects et s'inscrire dans la continuité des différents âges de la vie.** En effet, l'entrée dans la vie active constitue une deuxième étape de socialisation et d'apprentissage, qui repose sur la première, allant de l'enfance à la fin de l'adolescence.

Les conditions d'accès et d'évolution dans le marché du travail reposent encore fortement sur le diplôme. Les jeunes les plus touchés par le chômage sont d'ailleurs peu ou pas diplômés. Mais pour autant, ce n'est pas le seul critère, car comme l'explique Roger Sue¹, **les entreprises gèrent le travail à partir des compétences personnelles des salariés** et notamment les compétences psychosociales. Ce capital humain, ces qualités personnelles vont bien au-delà de ce que les certifications et les diplômes peuvent énoncer. En outre, **une partie des jeunes ne se sent pas (ou pas suffisamment) préparé à entrer dans le monde du travail**. Faciliter l'intégration des jeunes au marché du travail et permettre la construction de parcours professionnels choisis, nécessitent donc de **développer davantage les compétences psychosociales**, d'autant qu'elles permettent aussi un mieux-être dans la vie professionnelle et personnelle.

L'École a un rôle central dans l'acquisition de ces compétences, mais n'est pas la seule à poursuivre cet objectif. Le temps que les enfants et les jeunes y passent est finalement minoritaire dans leur emploi du temps, ce n'est pas uniquement en classe que se prépare la vie d'adulte. Les organisations de la JPA, à travers les accueils collectifs de mineurs, défendent **l'importance de l'éducation non formelle pour construire le jeune professionnel, le jeune citoyen, le jeune adulte de demain**. Pour cela, elles font reposer leur action **sur une démarche d'éducation populaire**, qui a pour objectif l'émancipation individuelle et collective et la transformation de la société.

Chaque jour, ces organisations de l'économie sociale et solidaire mettent en œuvre des solutions concrètes pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux loisirs. Elles défendent une certaine vision de ces loisirs. En permettant à tous les enfants de vivre, durant leur temps libre, une expérience éducative et pédagogique afin qu'ils contribuent à la construction d'une société plus ouverte, égalitaire et solidaire. De même, à travers l'animation volontaire, les organisations de la JPA donnent l'occasion à de nombreux jeunes, à partir de 17 ans, de vivre leurs premières expériences de prise de responsabilité et d'implication dans un collectif. Autant de moyens de se préparer au monde du travail, d'y trouver sa place mais aussi de le faire évoluer.

Le rôle des ACM dans le développement de la personnalité des jeunes

Pour mettre en lumière les effets des ACM en termes de compétences développées, la JPA a fait réaliser une étude en 2018 auprès d'adultes qui les ont fréquentés enfant. Elle révèle que grâce aux nombreuses expériences qui y sont vécues, comme la vie en collectivité ou la mobilité, les enfants et les jeunes acquièrent des « outils » et des « ressources », qui ont des impacts directs et indirects sur les parcours de vie, dont le travail constitue bien évidemment une composante importante.

Les ACM : c'est élargir les perspectives des enfants et des jeunes

En premier lieu **les ACM sont sources de nombreuses découvertes et de nouvelles pratiques** pour les enfants et les jeunes qui les fréquentent.

¹ *L'animation volontaire, pour quoi faire ?* Loisirs et éducation n°441, décembre 2011.

« J'avais 8 ans quand j'ai commencé ces colos. Oui, j'étais déjà allée au cinéma, mais ce n'était pas quelque chose de très présent dans l'univers de ma famille, pas du tout. Même la musique, ce n'était pas particulièrement développé. C'est vraiment là-bas que cela s'est développé. »²

Pour certains, une passion est née, une envie de métier est apparue grâce à ces expériences vécues en dehors de l'école et de la famille. Aller en ACM, qu'il soit proche de chez soi ou dans un nouvel environnement amène aussi à se « découvrir », notamment grâce à une prise de distance de l'enfant, avec son cadre familial :

« Le fait que les parents ne soient pas là, ils peuvent se lâcher, ils peuvent dire certaines choses. Il y a plus de libertés. Même s'il y a des règles à respecter, il y a quand même une certaine liberté qu'il n'y a pas à la maison. »³.

Au sein des ACM, les activités et projets développés portent sur de **nombreuses thématiques qui renvoient aux enjeux sociaux, sociétaux et environnement de demain** : éducation au développement durable, au numérique, à la coopération internationale... La manière d'aborder ces sujets est très concrète et repose sur des activités ludiques et des pratiques pédagogiques issues de l'éducation populaire. C'est un moyen **d'initier les enfants dès le plus jeune âge à se questionner sur le monde qui les entoure et à agir**.

Les jeunes construisent leur projet professionnel et de vie, bien souvent en fonction de ce qu'ils ont et voient autour d'eux mais aussi en fonction de ce qu'ils connaissent d'eux. **Les ACM ont donc un rôle important à jouer pour les aider à s'inscrire dans des perspectives plus larges** de métier, de mode de vie et à être acteur de leur parcours professionnel.

Les ACM : c'est apprendre à vivre en collectivité

L'expérience de l'ACM est marquée par la vie en collectivité et l'ouverture à l'autre. De nombreux jeunes témoignent d'une **prise de conscience des différences sociales, territoriales**. *In fine*, les personnes interviewées se sentent plus tolérantes et empathiques en tant qu'adultes parce qu'elles ont été confrontées dans leurs passages en ACM à des différences qu'elles ne rencontraient pas dans leur environnement familial.

A noter également, de nombreux enfants en situation de handicap sont aussi accueillis en ACM, même s'il reste encore à faire dans ce domaine. Pour eux, c'est l'occasion de profiter de temps de loisirs et de vacances, comme et avec d'autres enfants. Les autres enfants gagnent en ouverture à l'autre et en capacité d'empathie. Avec les adultes, mais aussi très souvent d'eux-mêmes, ils cherchent des solutions pour que leurs pairs en situation de handicap, puissent participer aux activités, puissent faire pleinement partie du collectif. Quoi de mieux pour construire une société inclusive, y compris dans le travail, que d'en avoir fait l'expérience étant enfant.

² Entretien avec une femme ayant séjourné en ACM avec et sans hébergement, ancienne animatrice, mère d'un enfant.

³ Entretien avec une jeune femme ayant séjourné en ACMs avec hébergement, ancienne animatrice, sans enfant.

Le projet éducatif de l'ACM et l'encadrement des personnels participent à faire de cette expérience de la mixité un apprentissage du vivre ensemble. Les animateurs en particulier accompagnent les enfants dans cette découverte de l'autre mais aussi dans la vie de groupe. Plusieurs activités se prêtent à ces apprentissages, comme par exemple la participation aux tâches du quotidien, la compréhension et la conception de règle de vie ou encore la gestion des conflits, par les adultes mais aussi entre enfants. Les adultes interviewés analysent à présent que les ACM leur ont ainsi :

« perm[is] de savoir vivre ensemble, de savoir se respecter, de s'écouter et de voir les faiblesses et les qualités de ses copains sans se moquer »⁴.

Cette expérience du vivre ensemble développe aussi **la capacité des enfants et des jeunes à collaborer, à s'entre aider**, grâce à des activités tel que : construire une cabane en commun, faire un jeu coopératifs, préparer ensemble une recette de cuisine... Comme le montre la dernière enquête PISA⁵, les activités pratiquées en dehors de l'école présentent une relation positive avec la capacité des élèves à travailler en équipe et leur confiance en cette capacité.

Finalement, le passage en ACM prépare à des **caractéristiques du monde du travail : l'intégration dans un collectif, qui « vit » et travaille ensemble et la recherche de solution pour y parvenir.** A noter également, cet apprentissage de la vie en collectivité permet de construire sa **capacité à débattre dans un cadre contradictoire et pluraliste.**

Les ACM : c'est lever les freins de la mobilité sociale et territoriale, ainsi que géographique

L'intégration au marché du travail repose en partie sur la capacité à être mobile et à s'adapter. Trop souvent cantonnée à la question géographique et édictée comme un impératif auquel il faut se conformer, la mobilité revêt une dimension positive quand elle est choisie et négative quand elle est subie. Pourtant, il faut comprendre ce terme dans son sens le plus large et ainsi acté **qu'entrer dans le monde du travail induit de la mobilité**, qu'elle soit sociale, territoriale et/ou géographique. Il est donc indispensable de préparer les enfants et les jeunes à cette mobilité, pour qu'elle ne soit pas source d'inégalités dans l'accès à l'emploi.

Fréquenter un ACM peut permettre de **dépasser les craintes liées à la méconnaissance d'un autre lieu, d'autres pairs, d'autres adultes, en bref, de l'inconnu.** Ce sont ces mêmes craintes que l'on retrouve à l'âge adulte et qui peuvent devenir un obstacle dans l'accès à l'emploi ou dans l'évolution professionnelle. Mais pour apprendre à « être mobile », **un accompagnement est nécessaire.** C'est le rôle des personnels des ACM qui veillent à la sécurité morale et affective des enfants et qui les aident à construire de nouveaux repères, à gagner en autonomie.

« Maintenant, avec le recul, je trouve que l'animateur que l'on avait ne nous infantilisait pas du tout. Il nous faisait découvrir des choses. Je trouve que c'était déjà extrêmement élevé, culturellement. »⁶. « Il nous aidait à gérer, mais on était un peu autonome. »⁷

⁴ Entretien avec un homme ayant séjourné en ACMs avec et sans hébergement, père de trois enfants.

⁵ *Quels types d'activités pratiquent en général les adolescents ayant de bonnes compétences de collaboration ?* Pisa à la loupe #84, OCDE 2018.

⁶ Entretien avec une femme ayant séjourné en ACMs avec et sans hébergement, ancienne animatrice, mère d'un enfant.

⁷ Entretien avec un homme ayant séjourné en ACMs avec et sans hébergement, père de trois enfants.

Les personnes interviewées dans l'étude expliquent que **le cumul de la séparation avec les proches avec la rencontre d'adultes différents** leur a permis, selon elles, de casser une forme de déterminisme social qui était accentué par l'absence de diversité dans les figures adultes autour d'elles dans leur enfance :

« Vous commencez à comprendre que le reste du monde est passionnant et pas dangereux : les colos m'ont appris ça. Évidemment, je ne vous aurais pas dit ça à 15 ans, mais avec du recul, ça m'a aidé à sortir de ce qu'on peut un peu appeler cet emprisonnement du milieu rural. »⁸.

La construction des relations avec de nouveaux enfants, de nouveaux adultes est aussi une source d'apprentissage, car il faut s'adapter, trouver sa place dans un nouveau groupe :

« Ça m'a aidé à apprendre à entrer en relation avec d'autres et à trouver des stratégies pour entrer en relation avec d'autres. Ma petite vie, c'était les copains de l'école puis du collège dans un patelin de 2 000 habitants, j'avais toujours les mêmes repères y compris familiaux, là j'étais face à des gens que je ne connaissais pas. »⁹.

Les accueils collectifs de mineurs permettent aussi d'expérimenter la mobilité géographique, et ce à tout âge. C'est l'occasion **d'apprendre à se déplacer, à s'orienter**, dans les transports en commun par exemple. Pour ces expériences peuvent aussi de **développer le goût du voyage**, de la découverte d'environnement nouveau, qu'ils pourront rechercher ensuite dans leur vie professionnelle.

Ainsi, les **ACM sont un véritable lieu d'apprentissage de la mobilité, sous toutes ses formes**, en particulier pour les enfants et les jeunes qui n'en ont pas l'occasion au sein de leur famille. En faire l'expérience, dès le plus jeune âge est une ressource indispensable pour **lutter contre les inégalités d'accès à l'emploi, pour faciliter l'intégration dans le monde du travail et les évolutions professionnelles**. Découvrir jeune la mobilité géographique peut aussi ouvrir la voie vers l'envie d'expériences professionnelles à l'étranger.

L'accès de tous les enfants et les jeunes aux loisirs éducatifs

Pourtant, chaque année, près de 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances, dont notamment 50 % des enfants des familles les plus modestes. Seulement 34 % des enfants dont les parents sont ouvriers partiront en vacances cet été ; ce taux monte jusqu'à 46 % pour les enfants d'agriculteurs. Un enfant dont les parents gagnent moins de 1500 euros par mois à deux fois moins de chance de partir en vacances qu'un enfant dont les parents gagnent plus de 4000 euros par mois (OVLEJ). La condition économique des parents ne devrait pas déterminer l'accès aux vacances et plus largement l'accès aux loisirs des enfants. C'est les priver des apports des ACM qui peuvent être utiles, voire déterminants dans la suite de leur parcours. Ainsi, les inégalités entre enfant deviennent des inégalités entre jeunes adultes, au moment de l'entrée dans le monde du travail.

Permettre aux enfants et aux jeunes de bénéficier des activités périscolaires ou encore de partir en colo, c'est lutter contre la double peine qui touche les personnes en situation de pauvreté et

⁸ Entretien avec un homme ayant séjourné en ACMs avec hébergement, ancien animateur, père de deux enfants.

⁹ Entretien avec un homme ayant séjourné en ACMs avec hébergement, ancien animateur, père de deux enfants.

d'exclusion : c'est en grande partie la pauvreté vécue enfant, avec tous les manques qu'elle induit, qui augmente considérablement les risques de se retrouver à l'âge adulte en situation de pauvreté et d'exclusion. **Promouvoir l'accès de tous aux loisirs éducatifs, c'est donc lutter contre les inégalités actuelles et celles qui adviendront si rien n'est fait pour les enfants et jeunes concernés.**

Proposition de la JPA

- ✓ **Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs en luttant contre les inégalités économiques et sociales :**
 - En développant davantage les aides financières
 - En faisant mieux connaître les ACM aux familles

La complémentarité entre les ACM et l'École

Renforcer la continuité éducative

Les ACM ont une mission éducative qui complète celle de l'École et l'alimente. Par leur démarche d'éducation populaire, **ils favorisent la réussite scolaire**, qui repose en partie sur les compétences psychosociales. Par exemple, en cas de difficultés scolaires, des organisations de la JPA développent des actions et des projets qui vont permettre de remobiliser les jeunes dans leurs apprentissages.

Ainsi, **développer des activités éducatives pour tous, c'est aussi lutter contre les inégalités face à la réussite**, qui se traduisent par la reproduction des inégalités sociales dans l'accès au diplôme et ensuite aux « meilleures » places dans l'emploi et dans la société. La question est d'autant plus urgente que la société française se fragmente, avec de plus en plus d'inégalités qui s'accumulent, s'accroissent et freinent la mixité économique et sociale. Cette absence de mixité a un effet négatif sur les parcours professionnels notamment.

Cependant, pour bien accompagner chaque enfant et chaque jeune dans sa construction, **la continuité éducative est nécessaire**, entre tous les adultes qui l'entourent (enseignant, animateur, parent...). Des dispositifs existent déjà, comme les PEDT (projet éducatif de territoire) ou le plan mercredi. D'autres proviennent des organisations de la JPA, comme le projet « partir en colo avec école ouverte ». L'objectif est de faire partir des jeunes en colo, en s'appuyant sur l'établissement scolaire qui connaît et accompagne les familles. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire pour renforcer cette continuité éducative.

Reconnaître les compétences acquises en ACM au sein de l'École

Aujourd'hui l'École développe et valorise les compétences psychosociales. Présentes dans les programmes, elles sont évaluées en primaire et au collège à travers le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et au lycée dans le livret scolaire et la fiche avenir (outil de liaison avec l'enseignement supérieur).

Pour autant, **les liens entre compétences acquises lors d'activités éducatives en ACM et à l'Ecole sont faibles** et ce qui a été développé en ACM n'est pas toujours valorisé à l'Ecole. Il faudrait notamment renforcer la formation des enseignants pour qu'ils puissent s'appuyer sur les acquis des élèves dans leurs enseignements et développer (ou renforcer) les liens entre les ACM et les établissements scolaires. C'est d'ailleurs un des objectifs de la JPA, à travers sa campagne de solidarité <http://solidaritevacances.jpa.asso.fr/>

Propositions de la JPA

- ✓ **Renforcer la continuité éducative** en développant sur tous les territoires des projets éducatifs
- ✓ **Valoriser davantage au sein de l'Ecole les connaissances et compétences développées en ACM à travers les outils d'évaluation existant** (bilan des acquis du socle commun de connaissance, de compétences et de culture, livret scolaire au lycée, fiche avenir dans parcoursup'...)

La place de l'animation volontaire dans les parcours des jeunes

Le BAFA et le BAFD : des expériences formatrices

Les accueils collectifs de mineurs sont **le lieu de formation de nombreux jeunes, qui à partir de 17 ans peuvent passer le BAFA** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) et encadrer des groupes d'enfants et de jeunes. **Ils sont 150 000 chaque année à se former** pour être ensuite engagés en contrat d'engagement éducatif par un ACM. Ces expériences sont marquées par **une prise de responsabilité et d'implication dans un collectif de travail**, durant lesquelles les jeunes acquièrent de nombreuses compétences : encadrement de groupe d'enfant, attention à leur sécurité morale, physique et affective, travail en équipe, gestion et mise en place de projet, communication avec des interlocuteurs multiples, aptitude à l'autoformation et la formation entre pairs...

La formation dans l'animation volontaire repose sur **des temps de formation théoriques et de terrain, notamment entre pairs**. Les animateurs les plus expérimentés accompagnent et forment les nouveaux animateurs. En quelques années, des jeunes évoluent dans des parcours qui les amènent à une prise d'autonomie et de responsabilité conséquente. Certains vont même jusqu'au BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), diplôme permettant l'encadrement ponctuel d'un ACM.

L'inscription et l'obtention du BAFA concernent des jeunes aux profils très variés. Une partie d'entre eux poursuivra dans une activité professionnelle en rapport avec cette expérience, comme le montre une enquête menée par la CAF auprès de jeunes de 17 à 24 ans¹⁰ : 19% des jeunes interrogés

¹⁰ Le BAFA, des représentations et des utilisations plurielles, une enquête menée auprès de jeunes âgés de 17 à 24 ans, n°125, 3^e et 4^e trimestres 2017.

souhaitent (ou ont commencé) à travailler dans l'animation, le sport ou la culture ; 17% dans le social, 12% dans l'enseignement, 11% dans la santé, 10% dans la petite enfance et les services à la personne. D'autres partent dans des directions très différentes : 29 % souhaitent se diriger (ou se diriger) vers le commerce, l'industrie, l'informatique, la sécurité-défense, la construction et autres. Le BAFA s'apparente à un sas entre l'école et l'entrée dans la vie active, dans lequel de nombreux jeunes s'investissent, sans pour autant en faire un choix de carrière. Passer le BAFA est donc une opportunité de se construire de nombreux savoir-faire et savoir-être qui seront mobilisables pour la poursuite du parcours, qu'ils soient en lien ou non avec le champ de l'animation.

L'animation volontaire : un engagement trop peu reconnu

Il faut toutefois noter que **l'accès au BAFA est encore limité**. Le frein est principalement financier, comme le montre cette même étude de la CAF. S'ajoute également un manque d'information et d'accompagnement d'un public éloigné du champ de l'animation. Ainsi, les milieux modestes sont sous-représentés parmi les diplômés du BAFA. Comme pour l'accès aux ACM, on retrouve l'effet de double peine. Alors que ce sont les jeunes issus des milieux populaires qui sont les plus touchés par les difficultés d'accès à l'emploi et/ou l'orientation subie de construction, ils sont aussi les plus exclus de l'accès à un dispositif pouvant leur apporter de nombreuses ressources.

Enfin, **les compétences acquises dans l'animation volontaire ne sont pas pleinement reconnues**, c'est donc une véritable perte pour les jeunes concernés. Certes, c'est une expérience qui peut retenir l'attention d'un recruteur, mais il n'y a pas de reconnaissance formelle des acquis. Elles devraient être pourtant valorisées dans un parcours professionnel et/ou un parcours de formation.

L'animation volontaire est un engagement dans une activité sociale, qui participe à la construction d'une société plus solidaire, plus juste socialement. Cet investissement de la jeunesse dans le bien commun mérite une reconnaissance sociale et formelle bien plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Propositions de la JPA

- ✓ **Faciliter l'accès au BAFA et aux BAFD**, par des aides financières, par une meilleure information des jeunes, en proposant une formation BAFA dans le cadre de la phase facultative du SNU.
- ✓ **Reconnaître les compétences acquises dans l'animation volontaire**, au sein d'un parcours de formation et pour l'acquisition de diplôme (ex : admissibilité dans certaines écoles, unités capitalisables et transférables (ECTS), VAE facilitée...).
- ✓ **Intégrer l'animation volontaire dans le dispositif CEC** (Compte d'Engagement Citoyen), afin de donner des heures de formation aux jeunes concernés.

Les aspirations des jeunes à mettre au cœur du dialogue social

Les rapports des jeunes à l'emploi ont été pendant trop longtemps abordés sous l'angle de l'insertion. Pour la JPA, **l'ambition doit être plus large et englober la question des parcours**, de plus en plus variés et de moins en moins linéaires.

Le jeune demeure perçu par les partenaires sociaux comme un adulte accédant à l'emploi mais il n'est pas appréhendé objectivement notamment aujourd'hui dans son rapport à sa génération. Pour les pouvoirs publics, il peut être reconnu en tant que tel mais seules les difficultés qu'il rencontre (insertion sociale et professionnelle par exemple) font l'objet de mesures. C'est oublier que **les jeunes, dans leur diversité ont des choses à dire, un regard propre à faire connaître**.

Pourtant, **nombreuses sont les questions qui intéressent les jeunes actifs**. A titre d'exemple, nombres de jeunes plébiscitent une découverte du monde dans un esprit de solidarité et demandent pour cela une adaptation aux congés payés, ou souhaitent pouvoir faire des allers et retours entre formation, emploi et engagement.

Par les liens étroits qu'elle a pu nouer avec tous les jeunes actifs, la JPA est persuadé qu'il n'existe pas une réponse unique et qu'il convient de **s'approprier les différences de situations pour apporter des réponses adaptées par le biais du dialogue social**.

Pour la JPA, **les aspirations de la jeunesse doivent constituer un thème de négociation collective** et il est impératif que les partenaires sociaux l'érigent comme un des objectifs premiers du dialogue social. **Les jeunes et les organisations qui les représentent doivent être pleinement parties prenantes de ces travaux**.

Toutes les réformes législatives récentes en matière sociale se caractérisent par une volonté d'impulsion et non de réglementation. Pour la JPA, **toute réforme d'envergure sur la jeunesse et le travail devrait donc passer par une négociation au niveau interprofessionnel**. D'autant que la négociation interprofessionnelle joue au sein de l'Union européenne et en France, on le sait, un rôle majeur. La réussite d'un grand nombre de réformes sociales ne s'explique que par l'appropriation par les partenaires sociaux¹¹. L'accord interprofessionnel devrait ouvrir des perspectives, tracer un chemin et afficher une ambition.

La JPA propose également que **les aspirations des jeunes soient un thème de négociation au niveau de chaque branche**, l'approche et les réalités de chaque branche étant différentes. La JPA soutient l'idée que chaque branche doit aborder les rapports des jeunes à l'emploi dans les observatoires, dont sont généralement dotées les branches. Enfin, si la négociation de branche doit être privilégiée

¹¹ C'est parce que ce niveau de négociation légitime des transformations majeures, que la réforme portée par Gérard LARCHER alors ministre du travail en 2007 avait déjà conféré aux partenaires sociaux un rôle essentiel dans l'élaboration de la loi. L'article L.1 du Code du travail ne dispose-t-il pas à cet égard que « *Tout projet de réforme envisagé par le Gouvernement qui porte sur les relations individuelles et collectives du travail, l'emploi et la formation professionnelle et qui relève du champ de la négociation nationale et interprofessionnelle fait l'objet d'une concertation préalable avec les organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel en vue de l'ouverture éventuelle d'une telle négociation* ».

dans le but de déterminer des cadres de cohérence, **la négociation au niveau de l'entreprise et des accords de groupe ne doivent pas être oubliée.**

En outre, les questions posées par la jeunesse ne peuvent être traitées que par les partenaires syndicaux et le ministère du travail car elles sont au croisement de thématiques intéressant d'autres acteurs et d'autres ministères, tel que l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, jeunesse et vie associative... **La JPA appelle donc à un travail en pôle interministériel.**

Pour terminer, si la négociation à tous ses niveaux est amenée à jouer un rôle déterminant, il convient pour autant ne pas oublier les jeunes actifs dans les professions indépendantes et dans la fonction publique. **La négociation que nous appelons de nos vœux doit également inspirer l'Etat pour les autres catégories de jeunes actifs.**

Propositions de la JPA

- ✓ **Encourager les discussions de branches professionnelles sur l'intégration des jeunes au marché du travail et le développement de leur parcours professionnel**
- ✓ **Mettre en place un pôle interministériel pour répondre aux problématiques jeunesse**